«François Zocchetto - « Le Sénat a légiféré de façon constructive. Le texte qui en sort est le résultat d'un travail ouvert et efficace »»

22/03/2016

François Zocchetto - « Le Sénat a légiféré de façon constructive. Le texte qui en sort est le résultat d'un travail ouvert et efficace »

Le Sénat a adopté ce jour le projet de loi de protection de la Nation dans une version largement remaniée. François Zocchetto, président du groupe UDI-UC, a observé que le Sénat avait légiféré de façon constructive en donnant un cadre clair et précis à l'état d'urgence et en conciliant une mesure symbolique, la déchéance de nationalité, avec nos valeurs essentielles comme le refus de l'apatridie. « Le texte sorti du Sénat, qui comporte plusieurs différences par rapport au texte issu de l'Assemblée nationale, est le fruit d'un travail ouvert et efficacemené par la majorité sénatoriale » a-t-il déclaré. François Zocchetto a regretté « le temps et l'énergie perdus sur une proposition qui n'était ni indispensable ni adéquate » parce qu'elle ne traite pas le problème à sa source, c'est-à-dire aux racines du mal.

Après les dramatiques événements de Bruxelles, François Zocchetto a tenu à s'associer à la douleur du peuple belge, « *qui ne peut que renforcer notre détermination* ».

« *Légiférer, contrôler, évaluer et bien sûr écouter et parler à nos concitoyens…depuis mi-novembre, le Sénat a utilisé l'ensemble de ces moyens d'action* » a rappelé le sénateur.

Concernant l'état d'urgence, pour le chef de file des sénateurs centristes, « *il fallait pour le Gouvernement garantir que l'exécutif puisse utiliser l'arsenal des dispositifs exceptionnels sans qu'ils puissent être jugés incompatibles avec la Constitution. Le Sénat y a associé des contrepoids puissants au profit du Parlement et du juge. Il a su peaufiner, et même ciseler, les modalités de contrôle permanent que pourra exercer le Parlement ».*

Pour François Zocchetto, l'enjeu était de mettre en place un régime d'exception assorti de garantie en terme de respect des libertés publiques : « *le Sénat a accompli de véritables efforts pour apporter des garanties institutionnelles aux libertés publiques pendant l'état d'urgence : proportionnalité des mesures, prérogatives de l'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle…*

Sur la déchéance de nationalité, François Zocchetto reconnait que la France meurtrie avait besoin de symboles : « *je regrette que celui choisi soit un symbole négatifll aurait plutôt fallu trouver des symboles démontrant notre volonté de nous retrouver autour d'une histoire à construire ensemble* ».

Le Sénat a abouti à un texte qui empêche l'apatridie : *« Au nom de l'Histoire, au nom de nos engagements internationaux, nous ne pouvons nous résoudre à faire des apatrides* ».

François Zocchetto a appelé le gouvernement à accompagner les réflexions du Sénat sans lesquelles nous ne traiterons pas la racine du mal : « *comment des jeunes éduqués au pays des Lumières peuvent-ils être séduits par un tel fanatisme, par une telle radicalité ? Pourquoi cet extrémisme prend-il une dimension pseudo-religieuse ?* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC